



DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SUR LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Addis Abeba, le 10 janvier 2019: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a pris connaissance des résultats provisoires de l'élection présidentielle en République démocratique du Congo, tels que proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Le Président de la Commission réitère ses félicitations au peuple, aux acteurs politiques, à la société civile et aux institutions compétentes de la République démocratique du Congo pour la tenue des élections dans des conditions jugées satisfaisantes par la mission d'observation électorale de l'Union africaine dirigée par le Président Dioncounda Traoré.

Le Président de la Commission souligne la nécessité pour tous les acteurs concernés d'agir de façon à consolider la démocratie et à préserver la paix dans le pays. Dans ce contexte, il est important que toute contestation des résultats proclamés, notamment celle portant sur leur non conformité avec la vérité des urnes, se fasse pacifiquement, par le recours aux procédures prévues par les textes en vigueur et le dialogue politique entre toutes les parties prenantes.

Le Président de la Commission souligne que la situation en République démocratique du Congo exige, quelque soit l'issue définitive des élections, la recherche d'un véritable consensus national fondé sur le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme, ainsi que sur la préservation et la consolidation de la paix.

Ebba Kalondo

Spokesperson to the Chairperson
African Union Commission
Addis Abeba

Mobile: +251911510512

Twitter: @EbbaKalondo

@AUC_MoussaFaki